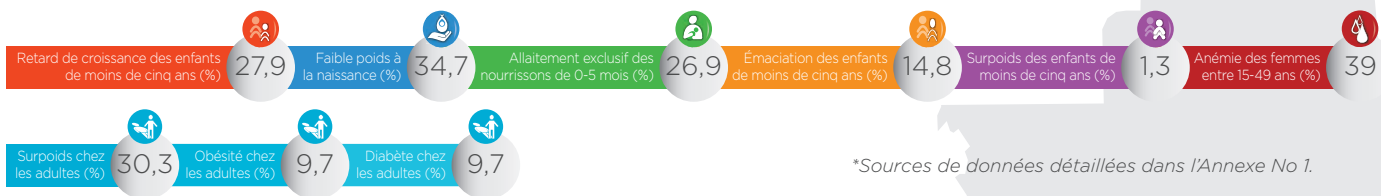




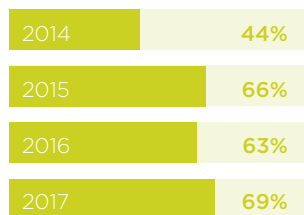
Date d'adhésion : mai 2011
Population : 4,18 millions

Mauritanie



*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

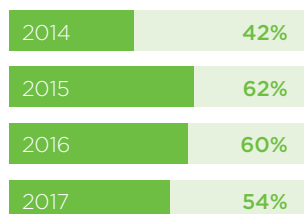
Transformations institutionnelles en 2016-2017



Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Le Conseil national de développement de la nutrition (CNDN) et son comité technique permanent créés en 2010 constituent les plateformes multisectorielles et multi-acteurs officielles. Une version révisée du décret est proposée dans le plan stratégique multisectoriel de nutrition pour rendre ce système plus fonctionnel. Toutefois, à travers la gestion des situations d'urgence, il existe un cadre fonctionnel de coordination du secteur de la nutrition, présidé par le Ministère de la santé. Le CNDN est décentralisé dans

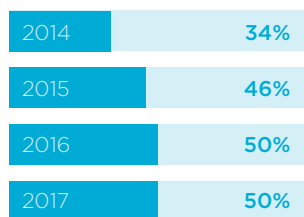
quatre régions mais il n'y est pas opérationnel. Le renforcement des coordinations nationale et régionale, par la mise en place d'outils communs et la révision du décret créant le CNDN, se poursuivent. Le réseau des Nations unies, nouvellement établi, permettra de systématiser la planification et le suivi annuels conjoints. Il vient s'ajouter au réseau de la société civile qui est très actif. Des groupes de soutien au niveau des parlementaires et des journalistes existent mais l'engagement des donateurs et du secteur privé reste limité.



Garantir un cadre politique et juridique cohérent

La finalisation de la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée 2016-2030 a permis d'analyser l'intégration de la nutrition dans diverses législations. La nutrition est prise en compte dans la nouvelle politique nationale de santé à horizon 2030 et dans le Plan national de développement sanitaire 2017-2020. L'application du cadre

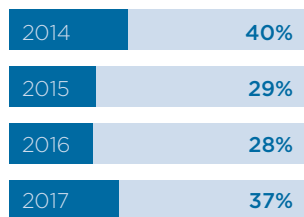
politique et juridique, notamment sur l'iodation du sel et la fortification de la farine de blé, demeure un défi. Une feuille de route pour le renforcement de la fortification à grande échelle est en cours d'élaboration, de même qu'un décret d'application du code de commercialisation des substituts du lait maternel.



Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

Le plan stratégique multisectoriel de nutrition 2016-2025, assorti d'un cadre commun de résultats, est en attente de validation politique. Document de référence pour les interventions ayant trait à la nutrition, il n'est pas doté d'un plan d'action mais constitue un cadre d'orientation pour tous les acteurs intervenant dans le domaine de la nutrition. Un atelier de planification de mise en œuvre du plan est toujours en projet, afin de l'opérationnaliser, de prioriser les actions contribuant à la nutrition et d'évaluer la capacité

de mise en œuvre des acteurs. À plus long terme, des examens annuels des progrès permettront de faire le suivi du plan, en l'absence d'un système d'information adéquat. Les interventions spécifiques du cadre commun de résultats sont opérationnalisées par des plans de passage à l'échelle qui sont en cours de rédaction (prise en charge de la malnutrition aiguë, promotion des pratiques optimales d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, lutte contre les carences en micronutriments).



Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

Le coût des interventions spécifiques à la nutrition a été estimé à 76 millions de dollars pour les 10 prochaines années et une analyse des interventions existantes permettra d'identifier les déficits de financement. Il a été estimé qu'une augmentation régulière des fonds publics à hauteur de 45 % sur 6 ans

(2017 - 2022) serait nécessaire pour respecter le plan de financement des interventions spécifiques. Il est espéré que la finalisation de l'étude sur le coût de la faim permettra de remédier au plus grand défi identifié, à savoir l'absence d'un financement prévisible sur plusieurs années en faveur de la nutrition.



PRIORITÉS 2017-2018

- Diffuser et suivre la mise en œuvre du plan stratégique multisectoriel de nutrition et renforcer la coordination multisectorielle au niveau national et décentralisé ;
- Organiser un atelier de planification sur la mise en œuvre du plan stratégique multisectoriel de nutrition ;
- Poursuivre l'exercice d'analyse des allocations budgétaires consacrées à la nutrition pour 2017